

## L'ACTION SOCIALE EN 2005

Le CNAS du 20 juin a été consacré au bilan de l'action sociale de l'année 2005, mais figuraient également à l'ordre du jour l'évolution tarifaire des prestations de vacances (enfants et tourisme social), l'évolution des plafonds d'harmonisation pour la restauration, le plan de réservation de logements sociaux en province et dans les DOM.

Dans sa déclaration liminaire, la FDSU a une nouvelle fois dénoncé les carences en matière de logement, sachant que l'on ne peut se satisfaire, pour les agents en première affectation en Ile-de-France, de l'attribution d'un logement meublé pour une période maximale d'un an, elle a aussi mis l'accent sur les disparités en matière de restauration et la valeur figée, depuis plus de dix ans, du titre restaurant.

La FDSU a particulièrement insisté sur le retard pris par le MINEFI en matière de petite enfance et elle s'est inquiétée surtout de la demande croissante d'assistance mettant en évidence le mal-être grandissant au travail et les difficultés financières liées à des pertes cumulées de pouvoir d'achat. Un renforcement de ce service apparaît plus que jamais crucial.

Il est plus que temps que les agents puissent retrouver de la liberté dans leur travail, plus d'égalité dans leur traitement et leur notation, et enfin plus de fraternité au quotidien.

### Investissements en hausse

L'exécution définitive du budget 2005 de l'action sociale s'établit à 130,3 millions d'€ (pour un budget prévisionnel de 131,8 millions d'€), avec des investissements portés à 8,4 millions d'€ au lieu de 3,8 millions d'€ en 2004.

La FDSU a acté favorablement l'exécution à hauteur de 96,2 % de ce budget qui, contrairement aux années passées, n'a fait l'objet d'aucune coupe claire. C'est ainsi que les investissements ont été portés à un niveau rarement atteint, même s'il s'agit d'un simple rattrapage des retards accumulés précédemment dans l'entretien et les grosses réparations des restaurants administratifs et des résidences de vacances.

### La restauration «dévore» le plus de crédits

Dans le budget 2005, la restauration a représenté le poste de dépenses le plus important, avec 48,5 % des crédits utilisés.

Le nombre de repas servis augmente régulièrement depuis 2003, ce qui serait lié, pour la DPMA, à l'ouverture des deux restaurants financiers de Vannes et Fort-de-France et du Restaurant Inter-Administratif d'Annecy. En revanche, le nombre de repas bénéficiant de la subvention interministérielle, qui avait été porté à 1,03 € au 1/01/2005, diminue de 0,4 %, sous l'effet combiné du vieillissement de la population du MINEFI et des baisses de recrutement.

Toutes les organisations syndicales ont une fois de plus dénoncé la valeur faciale du titre-restaurant, inexorablement fixée à 4,88 € depuis plus de dix ans, alors même que près de 8 millions de titres ont été utilisés en 2005 sur 4 570 sites. L'administration a de nouveau fait valoir que l'augmentation sollicitée du titre-restaurant s'avérait impossible, eu égard au coût engendré que ne pouvait supporter le budget.

Pour la FDSU, si le titre-restaurant doit rester un palliatif à l'absence de restauration collective, il n'en demeure pas moins que nombre d'agents n'ont guère d'autre solution que d'y recourir, et ce qui reste à leur charge ne cesse d'augmenter, grevant ainsi davantage leur budget.

Finalement, en matière de restauration, l'AGRAF, partout et pour tous, reste l'objectif à atteindre. Notre organisation qui, à plusieurs reprises, a dénoncé les conventions de toute nature à n'importe quel prix passées avec des brasseries ou des cafeterias privées (dans le seul but d'afficher un bon indicateur par rapport à la LOLF) a mis en exergue le manque de cohésion entre les directions du MINEFI et la DPMA.

En nous fondant sur le cas de la résidence de Chambéry, où la construction d'une nouvelle Trésorerie Générale n'a été assortie d'aucun projet de restauration collective, nous avons hautement déploré que les directions ne jouent pas la carte de l'action sociale.

S'agissant de l'Hôtel des Impôts de Morlaix, feuilleton à rebondissements difficilement vécu par les agents concernés, et sur lequel la FDSU s'est mobilisée, le représentant de la DGI au CNAS a confirmé que le projet de reconstruction, sur le site de l'immeuble incendié, intégrait bien un restaurant. Arrivons-nous enfin à l'épilogue ?...

Quant à la hausse des plafonds d'harmonisation tarifaire proposée à compter du 1/01/2007, laquelle porterait ainsi le prix du repas à 4,38 € en Ile-de-France et 4,88 € en province, toutes les organisations syndicales s'y sont opposées, du fait de la faiblesse des augmentations de salaires, loin de compenser l'inflation.

# Le logement mal loti

Le logement des agents (réservations, aides et prêts) constitue le 2<sup>ème</sup> poste du budget de l'action sociale, mais le sujet constitue la préoccupation majeure des agents, eu égard à la cherté des loyers, à la rareté de l'offre et au coût des acquisitions immobilières.

Après une année 2004 morose, avec seulement 174 réservations, l'année 2005 ne pouvait qu'être meilleure. En définitive 263 logements ont été réservés, dont 199 sur Paris et l'Ile-de-France.

Sans méconnaître les arguments présentés par la DPMA quant aux difficultés qu'elle rencontre dans «l'exercice» des réservations (rareté des programmes sociaux engagés, multiplicité des «candidats», manque d'emprises foncières), il n'en demeure pas moins que le besoin en logements est partout, et que ce poste occupe dans le budget des agents une part croissante pouvant conduire à des situations de surendettement.

Au 31/12/2005, le parc locatif du MINEFI ressortait à 8 569 logements en région parisienne et 901 logements en province. Sur 1 585 demandes déposées en 2005, 1 033 ont été satisfaites, alors qu'un certain nombre d'agents n'effectuent aucune demande auprès de leur délégation, persuadés de ne jamais pouvoir obtenir de réponse.

Les demandes d'aides et prêts à l'installation pour les agents en première affectation demeurent stables.

Le prêt bonifié à long terme a davantage été sollicité, du fait de l'élargissement des conditions d'accès à tous types d'acquisition à titre principal, alors que le prêt à moyen terme a été nettement moins demandé (40 % de baisse).

Pour la FDSU, il conviendrait d'augmenter le montant maximal de ces prêts, compte tenu de l'évolution du coût de l'immobilier, même si l'Etat n'a pas à se substituer aux prêteurs institutionnels.

## Petite enfance

En matière de petite enfance, le MINEFI met un point d'honneur à pourvoir plus de 300 places en crèches, se plaçant ainsi loin devant les autres ministères, en précisant qu'en 2005 deux berceaux ont été réservés à Roissy et 12 autres étant en cours de réservation à Montreuil (93). La FDSU ne peut se satisfaire de ces 300 berceaux pour un effectif de 180 000 agents. Elle a souhaité l'engagement d'une véritable réflexion sur le dossier qui ne se limite pas aux places en crèches, mais qui intègre des aides à définir et des réseaux d'assistantes maternelles à construire.

## Vacances enfants, tourisme social

Ce secteur auquel un budget de 23,9 millions d'€ a été consacré en 2005, donne globalement satisfaction aux bénéficiaires. On note toutefois une baisse de 7,4 % des demandes en colonies de vacances, avec une stabilité des séjours courts, baisse qui serait essentiellement liée à la démographie. On ne peut toutefois occulter, depuis 3 ans, la hausse conséquente des tarifs, résultant de la soi-disant intégration de la subvention interministérielle dans les prix pratiqués, ce qui a pour effet de grever davantage le budget des familles qui préfèrent désormais recourir à d'autres solutions.

## Le service social

Le recours au service social croît de façon exponentielle d'année en année, révélant, s'il en était besoin, à la fois la dégradation des conditions de vie et de travail des agents, leur mal être au travail, et leurs difficultés financières. Les situations de surendettement se développent et le montant des aides pécuniaires accordées après avis des assistants de service social (dont le montant maximal a été porté à 2 000 €), a progressé de 27%, avec 10% de bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2004.

Pour la FDSU, cette situation, en lien avec les baisses de pouvoir d'achat des fonctionnaires, est très préoccupante et nécessite un examen très sérieux du rapport des assistants de service social.

***Si la FDSU a accueilli favorablement l'exécution du budget 2005 à hauteur de 96 % et l'arrêt des gels de crédits, en revanche elle ne peut se satisfaire d'une action qui manque de moyens pour répondre aux besoins de tous les agents.***

***La FDSU a tenu à remercier tous les agents des délégations pour le travail fourni ainsi que ceux de la sous-direction de l'action sociale, même si des divergences subsistent, en faisant valoir que ce serait bien mal les récompenser que de les délocaliser sur le site pollué de l'immeuble «Nadar» à Vincennes.***

